

**MARCHE PUBLIC MULTI-ATTRIBUTAIRE DE SERVICES
D'HEBERGEMENT HOTELIER**

(3 titulaires hiérarchisés)

L'empreinte

Scène nationale Brive-Tulle

**Etablissement Public de Coopération Culturelle
Théâtre
Place Aristide Briand
BP 70013
19100 BRIVE**

CAHIER DES CHARGES

OBJET DU MARCHE :

PRESTATIONS D'HEBERGEMENT HOTELIER

AFFAIRE N°21S001

La procédure de consultation utilisée est la suivante :
Procédure adaptée en application de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015

Date et heure limites de remise des offres :
28 juillet 2021 à 12h

I. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L’empreinte, Scène nationale Brive-Tulle, est un Etablissement Public de Coopération Culturelle. Cette forme juridique a permis à des collectivités locales de s’associer pour développer ensemble l’aménagement culturel du territoire, afin de mener une politique commune en confiant à l’EPCC la gestion d’équipements culturels. L’EMPREINTE, Scène Nationale Brive/Tulle, a été créé en mai 2009, sous forme d’EPIC, Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial. Le choix d’un EPCC sous forme d’EPIC est notamment préconisé par le ministère de la Culture pour la gestion des théâtres et des centres d’art.

L’empreinte, Scène nationale Brive-Tulle, a la charge de programmer une saison culturelle sur le bassin de vie de Brive et de Tulle, spectacle vivant, expositions, concerts... 60 à 80 spectacles sont programmés par saison de **septembre à juin** qui nécessite l’hébergement d’artistes, techniciens et autres régisseurs lors de leur venue à Brive et à Tulle.

II. OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet la fourniture de prestations d’hébergement pour les compagnies accueillies et techniciens du spectacle principalement au Théâtre de Brive et au Théâtre de Tulle.

La prestation hôtelière comprendra la nuitée et le petit déjeuner.

Compte-tenu des contraintes budgétaires, matérielles et temporelles et des attentes des compagnies et des personnes accueillies par **L’empreinte, Scène nationale Brive-Tulle**, en termes de confort, mais également dans l’intérêt du bon déroulement des représentations, il a été décidé que seuls les candidats disposant d’un **hôtel de catégories 2, 3 ou 4 étoiles** au maximum sont autorisés à soumissionner. Le prestataire devra être en mesure de nous indiquer les conditions de stationnement.

III. FORME ET DUREE

Ce marché est un marché à procédure adaptée en application de l’ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

Ce marché est un marché alloti composé de deux lots :

- lot 1 : prestations hôtelières sur Brive

Les besoins ont été évalués à 1000 nuits sur une saison.

- lot 2 : prestations hôtelières sur Tulle

Les besoins ont été évalués à 430 nuits sur une saison.

Ce chiffrage ne tient pas compte d’une éventuelle baisse d’activité de l’adjudicateur due aux mesures gouvernementales liées à la COVID19 qui viendraient suspendre temporairement l’exécution du contrat.

C’est un marché multi-attributaires. Dans ce cadre, le pouvoir adjudicateur retiendra trois opérateurs économiques par lot sous réserve d’un nombre suffisant d’offres.

Une fois que les trois candidats sont retenus, l’attribution s’effectue sans négociation, ni remise en concurrence.

Le classement sera effectué après analyse des offres. Le premier du classement sera l’opérateur économique ayant proposé l’offre économiquement la plus avantageuse au vu du critère technique et du critère « prix ».

Conformément à ce classement, le(s) titulaire(s) sera(seront) sollicité(s) de la manière suivante :

- Le titulaire n°1 est celui arrivé en tête du classement des offres. Il sera consulté en premier pour connaître la disponibilité des chambres.
- Dans le cas où, le titulaire n°1 ne peut répondre favorablement pour défaut de disponibilités, c'est le titulaire n°2 qui pourra être sollicité.
- Dans le cas où le titulaire n°2 ne peut répondre favorablement à la demande, le titulaire n°3 sera sollicité.

Ce marché est conclu pour une année ferme à compter du 01 septembre 2021.

IV. EXCLUSION DU MARCHÉ DE PRESTATION D'HEBERGEMENT HOTELIER

Pour des besoins occasionnels liés à une demande spécifique de la compagnie ou à un lieu de représentation différent des Théâtres, tout en respectant les contraintes budgétaires, le pouvoir adjudicateur peut s'adresser à un prestataire autre que le titulaire du marché.

V. PIÈCES À FOURNIR

L'offre du candidat contiendra :

1. Le cahier des clauses particulières (daté et signé)
2. Le bordereau de prix (daté et signé)
3. Une plaquette de présentation de l'hôtel :

Cette plaquette devra mettre en évidence :

- la catégorie de l'hôtel (le nombre d'étoiles)
- les services proposés (dont le personnel sachant parler une langue étrangère car nous recevons beaucoup d'artistes étrangers)
- le nombre et la situation des chambres (cour, jardin, rue ...)
- les prestations petit déjeuner
- le temps à pied Théâtre/Hôtel
- les conditions de stationnement
- les conditions d'annulation

4. Les attestations d'assurance de l'entreprise
5. Le document justifiant de l'attribution du nombre d'étoiles.

Les critères de choix sont les suivants :

Prix des prestations (pondération : 40%)

Sur le critère du prix, les offres des candidats seront notées comme suit : (Montant de l'offre la moins élevée / Montant de l'offre considérée) x 10 = note obtenue

L'empreinte, Scène nationale Brive-Tulle, se réserve le droit d'écarter toute offre jugée anormalement basse.

Par ailleurs, L'empreinte, Scène nationale Brive-Tulle, se réserve le droit d'écarter sans examen toute offre supérieure aux prix estimatifs fixés par le service marché, considérant celle-ci inacceptable financièrement.

Valeur technique de l'offre (pondération : 60 %)

La note technique portera sur 4 points essentiels pour bien accueillir les compagnies :

- La catégorie de l'hôtel : 10%
- Le temps de déplacement (15 min à pied maximum Théâtre/Hôtel) : 10%
- La proximité de la gare 20%
- Les prestations proposées : 20%

VI. MODALITES D'ENVOI DE L'OFFRE

Le candidat retournera son offre par courrier à l'adresse suivante :

L'empreinte, Scène nationale Brive-Tulle

Théâtre – Place Aristide Briand

BP 70013

19101 BRIVE Cedex

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront s'adresser à :

Coralie Dessenoix
05 55 86 05 25
coralie.dessenoix@sn-lempreinte.fr

Fait à Brive, le
(« Lu et approuvé » + cachet + signature)